

# CONTRAT DE PRÉSTATION DE DÉCORATION

## Mandataire

Kerly Vaca

Chemin du Bochet 12

1110 Morges

076 343 71 20

kdvj96@gmail.com

## Adresse de facturation - Mandant

Nom Prénom

Adresse

Adresse salle de fête

Numéro de Téléphone

Jour de l’évènement et lieu

Tarif de prestation

\*acompte de réservation

## Condition du contrat

Le montant de la prestation est à régler le jour de la prestation en espèces

L’acompte de réservation est encaissé dès réception et non remboursable.

Le droit de rétraction est de 7 jours suivant la signature du contrat (à exception d’annulation par cause du COVID-19, l’acompte sera remboursé).

La matérielle de décoration prêté doit être rendu dans le même état initial. Si un matérielle est endommagé ou perdu, le prix devra être remboursé en espèce.

La société se décline de toute réclamation et factures pouvant survenir après la date de l’évènement ; après vérification et remise des clefs à un proche ou à un responsable de la salle le soir après évènement et acceptation aucune réclamation de sera prise en compte par la société.

Morges le,

Kerly Vaca